

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASINEXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 18 juin (18/06/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 12 juin, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Jean-Luc GARRIGUES, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux,****ETAIENT REPRESENTES :**Mme Maryse BAULU (représentée par Madame Christine HEMERY), **Adjoint,**M. Gérard CAYLA (représenté par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Eliette DELMAS), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Muriel VALETTE), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), M. Gilles BENECH (représenté par Madame Valérie CLARMONT), M. Gérard VALLES (représenté par Madame Christine FANFELLE), **Conseillers Municipaux.****ETAIENT ABSENTS :**M. Fernand RODRIGUEZ, M. Aïzen ABOUA, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.****ETAIENT EXCUSES :**Mme Pierrette ESQUIEU, M. Daniel CALVI, **Conseillers Municipaux.**

Monsieur GARRIGUES est nommé secrétaire de séance.

33 – 18 juin 2020

33. Ecole Firmin Bouisset de La Mégère – Sécurisation des abords, aménagement paysager du stationnement, création d'un chemin piétonnier le long de la RD 927 – Approbation du projet et demande de subventions

Rapporteur : M. Le MAIRE

Considérant la volonté de la Ville de Moissac d'effectuer des travaux de sécurisation des abords de l'école Firmin Bouisset de la Mégère, avec l'aménagement paysagé du stationnement et d'un chemin piétonnier le long de la RD927,

Considérant le projet présenté pour un montant estimatif de 144 867,25 € HT

Considérant l'aide attendue de l'Etat et du Conseil Départemental

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

DEPENSES	HT	TTC
TRAVAUX VRD	129 837,25 €	155 804,70 €
ECLAIRAGE PUBLIC	7 110,00 €	8 532,00 €
PLANTATIONS ESPACES VERTS	7 920,00 €	9 504,00 €
Total	144 867,25 €	173 840,70 €

RECETTES		
Partenaires	%	MONTANTS
Etat	50%	72 433,63 €
Conseil Départemental	20%	28 973,45 €
Commune	30%	43 460,18 €
TOTAL	100%	144 867,25 €

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le projet de travaux de sécurisation des abords de l'école Firmin Bouisset de la Mégère, avec l'aménagement paysager du stationnement et d'un chemin piétonnier le long de la RD927

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat et du Département selon le plan prévisionnel de financement.

Pour copie conforme
Moissac le 19 juin 2020

Le Maire,


Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :